APPEL D'OFFRES POUR LA RÉNOVATION ET LA RESTAURATION DU BÂTIMENT DU MONASTÈRE

Le lundi 26 janvier, le Monastère de *la Sainte Protection de* la Mère de Dieu en Suisse, route de la Gare 39, 1669 Les Sciernes d'Albeuve, organise une séance d'information, pour documenter le chantier de rénovation du bâtiment pour 2026.

Le travail qui est planifié :

1. **Mise en service du réseau électrique** : Assurer un approvisionnement efficace et sûr en électricité, le montage de tableaux électriques à chaque étage, et panneau électrique général, le montage des prises, des interrupteurs, du système de détection d'incendie et de l'équipement nécessaire.

- **2. Aménagement extérieur : Couvrir le dépôt des pellets et niveler le terrain d'accès :** Après la construction de la salle où les granulés sont stockés en 2024, nous prévoyons cette année de niveler et de préparer l'accès à l'entrée principale du bâtiment.
- **3. Isolation de la façade Nord : Isolation thermique de la façade Nord.**
- **4. Nettoyage et remise en état des conduits de fumée des poêles** : Garantir un système d'évacuation des fumées sûr et efficace conformément aux règles en vigueur en Suisse.
- **5. Mise en œuvre du système de collecte des eaux pluviales** : Mise en place d'un système selon les exigences des autorités locales, pour une gestion efficace des eaux pluviales et la prévention des problèmes liés à l'humidité et au raccordement aux égouts publics.
- **6. Installation de portes intérieures en pin.**
- **8. Installation de portes coupe-feu conformément à la réglementation incendie.**
- **9. L'installation d'une chambre froide et de congélation pour permettre le stockage des aliments.**

Pour les détails techniques, une réunion de travail aura lieu le lundi 26 janvier 2026 à partir de 10h30 dans le bâtiment à rénover, route de la Dent de Lys 13, 1669 Les Sciernes d'Albeuve.

Pour plus de détails techniques, vous pouvez obtenir un exemplaire au 0041 (0)26.928.10.16 ; 0041(0)782633620 ou par email : monastere.sciernes@mitropolia.eu

Les Sciernes d'Albeuve, 7 janvier 2026

Le comité d'association